

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 2

Artikel: "Pour ceux qui partent"
Autor: Mismirigo, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Francesco Mismirigo

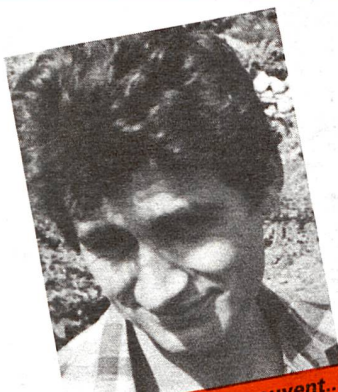
La Croix-Rouge suisse exerce son activité humanitaire en faveur des populations touchées par les catastrophes naturelles ou les conflits armés. Mais elle mène également à bien de nombreux programmes d'aide au développement à long terme, dans le cadre de la coopération humanitaire internationale.

Le Service des secours projette, dirige et réalise des programmes d'aide d'urgence, collabore à des missions médicales et développe les infrastructures sanitaires locales. Il cherche de plus en plus à former des collaborateurs locaux, qui puissent devenir très rapidement autonomes dans leur domaine d'action.

Pour mener à bien toutes ces activités, la Croix-Rouge suisse a besoin d'un personnel qualifié, médecins, infirmières et infirmiers, administrateurs, délégués professionnels, artisans, mécaniciens, compétents dans leurs professions respectives et capables de diriger et d'organiser les opérations de secours.

Le cours organisé à Berne, permet, entre autres, de mieux connaître les candidats au poste de délégué à l'étranger. La participation à ce cours n'implique pas toutefois l'engagement définitif par la Croix-Rouge suisse. Les candidats ont l'occasion de discuter avec d'anciens délégués et de profiter de leur expérience. Ils reçoivent en outre une information sur les principes et les buts de la Croix-Rouge et sur la conception de l'aide au développement appliquée par la Croix-Rouge suisse. A ce propos, il a souvent été constaté que les activités de la Croix-Rouge suisse étaient confondues avec celles du CICR.

Le cours a en outre comme objectif de préparer les futurs délégués aux problèmes qu'ils rencontreront sur le terrain. Les problèmes sont très divers et souvent imprévisibles. Sur le terrain, le délégué devra savoir s'adapter aux conditions de travail changeantes et s'intégrer à l'équipe de secours déjà en place. La grande inconnue pour la Croix-Rouge suisse, c'est précisément de savoir si le délégué s'adaptera ou non. Personne, pas même le délégué, ne peut prévoir ses réactions au moment où il sera confronté au problème. Les



Le délégué ignore souvent...

Cours d'introduction pour candidats-délégués organisé par le secrétariat central de la Croix-Rouge suisse

«Pour ceux qui partent»
Au mois de novembre dernier, la Croix-Rouge suisse a organisé pour la première fois un cours d'introduction pour candidats à un poste de délégué à l'étranger. Une initiative rendue nécessaire à cause des nombreux problèmes qui surgissent sur le terrain.

informations acquises durant le cours peuvent s'avérer très utiles en cas de nécessité.

Les futurs délégués, Suisses ou étrangers, outre leurs bonnes connaissances professionnelles, doivent également faire preuve de leur intérêt et de leur sensibilité pour les problèmes du tiers monde. Durant les six ou douze mois que dure leur mission, ils devront être capables de s'adapter à la région dans laquelle ils se trouvent. Il arrive fréquemment que les délégués, sortis du cocon helvétique, ne supportent pas le stress physique et mental de l'adaptation.

Qu'est-ce qui pousse les jeunes et les moins jeunes à s'engager à l'étranger pour la Croix-Rouge suisse? Ils sont souvent à la recherche d'un changement de vie ou même d'une solution à leur existence quotidienne dans le pays d'origine. En dehors de l'esprit d'aventure, il y a donc à la base un besoin de fuir notre réalité et une trop grande sécurité. Souvent, toutefois, les problèmes ne sont pas résolus et une mission à l'étranger expose le délégué à d'autres complications, lors du retour. En effet, une expérience de ce genre n'est pas très appréciée

par les employeurs helvétiques et les problèmes de réintégration sont nombreux.

A ce propos, nous avons interrogé Martin Weber, ancien délégué de la Croix-Rouge suisse au Soudan et collaborateur à temps partiel de la Croix-Rouge suisse. Martin Weber souligne le fait qu'il est de plus en plus difficile de trouver des médecins prêts à signer un contrat pour partir en mission à l'étranger. En effet, il y a en Suisse pléthore de

vent ceux qui ont la formation requise, ne veulent pas retarder l'ouverture de leur cabinet médical. Une ultime difficulté réside dans le fait qu'en Suisse peu de médecins ont reçu une formation en médecine tropicale. Tous ces facteurs amènent la Croix-Rouge suisse à engager du personnel étranger: aujourd'hui deux médecins sur trois employés par l'institution sont étrangers.

En général, le médecin en mission n'est pas assisté. Il

doit pouvoir faire face seul à des situations délicates. Le but du cours est d'aider les futurs délégués à résoudre leurs difficultés. Tous les candidats seront ensuite invités à suivre un cours de base, où leur seront données les connaissances supplémentaires nécessaires en fonction de leur formation et de leur expérience préalables.

Durant ce premier cours, on aura pu constater que de nombreux candidats-délégués sont prêts à partir en laissant derrière eux tout leur passé. Beaucoup sont à la recherche d'une place de délégué plus ou moins stable. Mais les besoins sont fluctuants et dépendent de l'évolution de la situation sur le terrain. De plus, la Croix-Rouge suisse veut éviter que ses délégués restent trop longtemps sur place. Et ceci, pour éviter que les indigènes ne s'habituent trop à une assistance extérieure. Le but essentiel d'une mission à la Croix-Rouge suisse est, en effet, de permettre aux populations locales de devenir autonomes. □

...la réalité d'un monde aux antipodes de celui dans lequel il a vécu.

